

Blagnac le 23-08-2026

Création de la Commission Sociale au CSE

Après deux années d'engagement, de détermination et de relance, nous avons le plaisir de vous annoncer l'officialisation de la ****Commission Sociale**** au sein de notre Comité Social et Économique (CSE).

Suite à l'acharnement de l'équipe de l'UNSA aérien, cette commission a été formellement créée lors du Comité Social d'Entreprise du 20 août 2026. C'est une avancée sociale que nous célébrons ensemble, fruit de la demande initiée par l'UNSA Aérien !

Quel est le rôle de la Commission Sociale ?



- Accorder une aide financière ponctuelle *allant jusqu'à 500 €* pour soutenir les salariés dans les difficultés financières.

Qui peut en bénéficier ?



- Tous les salariés des différentes entités en France qui ont un compte valide CSE et qui sont présents dans l'effectif de l'entreprise lors du versement.

Comment en faire la demande ?



- L'assistante sociale instruira chaque dossier reçu de manière *anonyme* à la commission qui prendra la décision finale.

- Veuillez noter que le nombre de dossiers acceptés sera limité, en fonction du budget alloué.

Cette avancée sociale concrète a été possible grâce à votre syndicat l'UNSA Aérien qui a à cœur d'aider tous les salariés. Nous espérons que cette commission s'inscrira dans la durée.

Restez attentifs pour plus d'informations et n'hésitez pas à nous contacter ou l'assistante sociale pour toute question concernant l'accès à cette aide.

Ensemble, faisons de notre entreprise un lieu où chacun se sent soutenu et valorisé !

